

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 21 décembre 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021**

**2021 DAE 327** Subvention (10 000 euros) et convention avec le GIP CARIF Ile de France - Défi-Métiers Saint Ouen (93) pour le déploiement d'actions de promotion du parrainage / marrainage.

**Mme Afaf GABELOTAUD, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511 – 1 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 novembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention de fonctionnement au groupement d'intérêt public « GIP CARIF Ile-de-France – Défi Métiers » (Arcueil - 93400) et de l'autoriser à signer une convention avec ce groupement d'intérêt public ;

Sur le rapport présenté par Mme Afaf GABELOTAUD au nom de la 1ère Commission.

Délibère

Article 1 : Madame la Maire de Paris, est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention en fonctionnement est accordée à l'organisme suivant au titre de l'exercice 2021 : 10.000 euros en fonctionnement pour le compte du groupement d'intérêt public « GIP CARIF Ile-de-France – Défi métiers », domicilié 2 rue Simone Veil à Saint Ouen (93400), au titre de la politique de l'emploi de la ville de Paris. (N° Simpa 199099, N° dossier 2021\_11465) - Siret : 187 512 637 00021

Article 3 : La dépense correspondante en fonctionnement sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2021.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**